



MINISTÈRE
CHARGÉ DE LA SANTÉ
ET DE L'ACCÈS AUX SOINS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Document synthétique de la vaccination obligatoire contre le méningocoque de séro groupe B chez le nourrisson à partir du 1^{er} janvier 2025

Contexte : mise en place d'une obligation vaccinale contre le méningocoque B à partir du 1^{er} janvier 2025 pour tous les nourrissons

Si le nourrisson n'est pas à jour de ces vaccinations à l'entrée en collectivité, les parents disposent de 3 mois pour débiter ou compléter le schéma vaccinal selon les tableaux indiqués ci-dessous.

La vaccination contre le méningocoque B avec le vaccin Bexsero® est pratiquée chez le nourrisson selon le schéma suivant : **M3 M5 M12**.

La vaccination est initiée dès l'âge de 2 mois et avant l'âge de 2 ans. Deux doses de primovaccination doivent être administrées à au moins deux mois d'intervalle et une dose de rappel est nécessaire, en respectant les schémas suivants en fonction de l'âge :

Vaccination initiée entre 2 et 5 mois : deux doses de 0,5 ml chacune en respectant un intervalle minimal de deux mois entre les doses de primovaccination et une dose de rappel entre 12 et 15 mois en respectant un délai d'au moins six mois entre la dernière dose de primovaccination et la dose de rappel.

Nourrissons âgés de 6 à 11 mois : deux doses de 0,5 ml chacune en respectant un intervalle minimal de deux mois entre les doses de primovaccination et une dose de rappel au cours de la deuxième année avec un intervalle d'au moins 2 mois entre la primovaccination et la dose de rappel ;

Nourrissons âgés de 12 à 23 mois : deux doses de 0,5 ml chacune en respectant un intervalle minimal de deux mois entre les doses suivi d'une dose de rappel avec un intervalle de 12 à 23 mois entre la primovaccination et la dose de rappel.



MINISTÈRE
CHARGÉ DE LA SANTÉ
ET DE L'ACCÈS AUX SOINS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Document synthétique de la vaccination contre les méningocoques de sérogroupe
ACWY chez le nourrisson**

Contexte : mise en place d'une obligation vaccinale contre les méningocoques ACWY (en remplacement de l'obligation vaccinale contre le méningocoque C) à partir du 1^{er} janvier 2025.

La vaccination contre les méningocoques ACWY est recommandée chez le nourrisson selon le schéma suivant : **M6 (vaccin Nimenrix®), M12 (Vaccin Nimenrix® ou Menquadfi®).**

Si l'enfant a été vacciné avec 2 doses contre le méningocoque C avant le 01/01/2025, le schéma vaccinal est complet, il est à jour. Si l'enfant a reçu 1 dose à 5 mois contre le méningocoque C avant le 01/01/2025, il recevra un rappel à 12 mois contre les méningocoques ACWY.